



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 26 Septembre 2015 à 9 h 30

**au Restaurant "Le Bistrot de la Mère Simone"
84, Rue de l'Asile - 39230 PASSEANANS**

Le Samedi 26 Septembre 2015, à 9 heures 30, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Tir de Franche-Comté se sont réunis au Restaurant "Le Bistrot de la Mère Simone" 84, Rue de l'Asile - 39230 PASSEANANS, sur convocation écrite (courriel) du Secrétaire Général, M. Pierre VIVIER.

Cette réunion du Comité Directeur est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté qui ouvre la séance en remerciant Mme Bernadette PONTET pour les démarches effectuées pour la réservation du site d'accueil de cette réunion.

Présents : Bernard BANDERIER - Marc-Olivier FONTAINE - Michel HINTZY - Roland KELLER
Jacques LAUNAY - Fernand PACHECO - Michel PETETIN - Bernadette PONTET - Serge SUIF - Micheline VETTORETTI
Jean VIEILLE-PETIT - Pierre VIVIER

Excusés : Jean-Claude DIRAND - Marie-Laure GIGON - Hervé JACQUIN - Jérémy MONNIER - Corine RIVIERES

Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel que décrit sur la convocation adressée à l'ensemble de ses membres :

1- Mise en route de la saison 2015 - 2016

2- Examen des tarifs Ligue

3- Autorisation à donner au Président pour le dépôt des demandes de subventions

4- Examen du projet de convention Cibles avec les clubs de Pontarlier et Morez

5- Questions diverses

I. Mise en route de la saison 2015 - 2016

I-1 - Le calendrier des compétitions a été établi par la Commission de Gestion Sportive lors de la réunion qui s'est tenue à NOIREFONTAINE le Samedi 29 Août dernier, sous la responsabilité de M. Fernand PACHECO.

Ces compétitions ont été attribuées selon l'ancienneté des demandes formulées par les clubs, à l'exception des Championnats Régionaux 10 M qui ont été attribués au Tir Sportif du Haut-Jura à Morez afin de tester l'organisation de ces épreuves sur cibles électroniques et sur 2 week-ends (5 et 6 Décembre pour le Pistolet et 12 et 13 Décembre pour la carabine).

I-2 - Le Match Triangulaire Lorraine - Nord-Pas-de-Calais - Franche-Comté se déroulera à Volmerange-les-Mines les 24 et 25 Octobre prochains. La composition de la délégation franc-comtoise est en cours d'élaboration par M. Michel PETETIN. En fonction du nombre, encore indéfini, de tireurs disponibles, le transport pourrait se faire soit en 2 ou 3 minibus soit en autocar 28 ou 35 places. Le coût de cette seconde option (1200 €) reste très élevé par rapport au coût de la première (900 € pour 3 minibus) et nécessite la disponibilité d'un chauffeur.

Pour l'option "minibus", les véhicules seraient conduits par les élus de la Ligue.

M. Michel PETETIN souhaiterait qu'un Cadre Technique de la Ligue (M. Olivier THEULIN ou M. Serge SUIF) soit présent auprès des tireurs. Il va établir une simulation d'organisation de ce déplacement intégrant l'ensemble des éléments évoqués et soumettra ses conclusions au Comité Directeur. La composition précise de la délégation franc-comtoise sera prochainement établie après confirmation de la disponibilité des dirigeants sollicités.

Mrs Michel PETETIN et Fernand PACHECO évoquent également l'organisation du Match Triangulaire 2016-2017 qui doit se dérouler en Franche-Comté en Octobre 2016. Cette compétition pourrait être proposée au Tir Sportif du Haut-Jura à Morez afin de bénéficier des meilleures conditions de tir possibles. Le club va être contacté afin de confirmer sa capacité à accueillir cette rencontre et une étude est à prévoir sur les conditions d'accueil et d'hébergement dans la région de Morez pour l'ensemble des délégations (50 tireurs environ plus les accompagnateurs).

I-3 - La date du Match Franche-Comté - Jura Suisse n'a pas pu être fixée lors de l'élaboration du calendrier 2015-2016.

Mrs. Serge SUIF et Michel PETETIN évoquent les difficultés croissantes pour organiser cette rencontre traditionnelle.

Malgré leurs relances régulières, les Suisses ne répondent pas aux propositions de dates qui leur sont soumises.

Il semble que ce match soit désormais difficile à organiser en raison des calendriers particulièrement chargés en Suisse et en Franche-Comté.

M. Michel PETETIN déplore, par ailleurs, les difficultés qu'il rencontre pour composer les équipes, notamment Adultes, et la faible motivation des tireurs pour représenter la région en compétition.

Pour sa part, M. Serge SUIF insiste sur la qualité décroissante du niveau des tireurs susceptibles d'être intégrés dans les équipes régionales et sur la quasi-impossibilité pour ces équipes de rivaliser avec leurs homologues des Ligues voisines.

I-4 - Après une année d'interruption, Les 10 Heures de Franche-Comté vont être à nouveau organisées au cours de cette saison. Le Président insiste sur la nécessité de rééditer cette épreuve. Le club de Morez étant déjà très sollicité, cette année, l'organisation de cette rencontre va être proposée à la S.T Besançon et à la S.T des 4 Cibles à Plancher-Bas.

I-5 – Lors de la dernière réunion fédérale des R.E.L, il n'y avait pas de représentant de la Franche-Comté.

A ce sujet, M. Serge SUIF fait état du problème des frais de déplacement qui ne sont plus pris en charge par la F.F.Tir et doivent donc être remboursés par les Ligues. Désormais, il en sera de même pour les R.F.L, les R.R.A et les R.G.S conformément à la note récemment diffusé par la DTN. Le Président donne lecture des dispositions édictées dans cette note et destinées à clarifier les modalités d'organisation des regroupements annuels des R.E.L, R.F.L, les R.R.A et R.G.S :

* Les Ligues Régionales prennent en charge les frais de déplacement liés aux différents regroupements.

* La DTN prend en charge les frais d'hébergement, de restauration, de location de salle(s) et d'indemnisation des intervenants éventuels.

Le Président précise qu'il est nécessaire que toutes les Ligues soient représentées lors de ces regroupements annuels et que les dépenses supplémentaires générées par la prise en charge des frais de déplacement peuvent être utilement intégrées au Chapitre Formation des diverses demandes de subventions, notamment du CNDS.

A la demande du Président, M. Serge SUIF sera présent au regroupement des R.F.L qui se tiendra à Châteauroux du 30 Octobre au 1^{er} Novembre prochains.

I-6 – M. Fernand PACHECO avise le Comité Directeur de la toute prochaine mise à jour des chartes d'organisation des compétitions. Le nombre de coups par cartons est uniformisé :

* 2 coups par carton pour le Pistolet "Ecoles de Tir"

* 2 coups par carton pour la carabine 50 M 3 positions (pas de changement pour le 60 Balles couché)

Rappel est fait des nouvelles dispositions du code vestimentaire à partir de cette saison. Toutefois, il est également rappelé que, cette année, l'accent sera mis sur la pédagogie et la sensibilisation à ces nouvelles règles avant une application plus stricte au niveau des Championnats de France.

II. Examen des tarifs Ligue

M. Roland KELLER, Trésorier Général de la Ligue, propose une augmentation des aides versées aux tireurs participant aux Championnats de France ainsi que des primes de podium versées aux tireurs récompensés.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition.

Le montant des aides est porté de 45 à **50 € pour les Jeunes** et de 40 à **45 € pour les Adultes**

Le montant des primes Podium est porté respectivement de 60, 50 et 40 € à **70€, 60 € et 50 € pour les places de 1^{er}, 2^{er} et 3^{er}.**

Les tarifs d'engagements en compétitions restent inchangés.

A compter de cette saison, les tarifs d'inscriptions aux formations d'Animateur et d'Initiateur sont respectivement portés à **140 €** et à **180 €**. Sont désormais inclus, dans ce tarif, le coût des supports pédagogiques et les frais des repas servis lors de chaque session. M. Roland KELLER reversera, aux clubs qui accueillent ces sessions de formation, le montant de frais de repas et de mise à disposition des salles.

III - Autorisation à donner au Président pour le dépôt des demandes de subventions

Le Comité Directeur donne mandat au Président pour la constitution et le dépôt de toutes les demandes d'aides ou de subventions pour la saison 2015 – 2016.

IV - Examen du projet de convention "Cibleries" avec les clubs de Pontarlier et Morez

A la demande du Comité Directeur, Mme Micheline VETTORETTI a rédigé un projet de convention susceptible d'être signée entre, d'une part, la Ligue Régionale et, d'autre part, les clubs de Pontarlier et de Morez. Cette convention est destinée à officialiser la mise à la disposition des tireurs relevant de la Ligue Régionale, des cibleries électroniques installées dans ces 2 clubs et financées par la Ligue Régionale.

Entre autres dispositions réglementaires, le projet présenté précise, en ses articles 4 et 5, les conditions tarifaires de mise à disposition de ces matériels.

Le Président rappelle que la Ligue Régionale n'a ni vocation ni capacité à imposer des tarifs de fonctionnement aux clubs de la région et propose que les tarifs de mise à disposition restent à la discrétion des clubs de Pontarlier et de Morez. Toutefois, une recommandation pourrait être formulée auprès de ces 2 clubs afin que les tarifs ne soient pas prohibitifs ou pénalisants pour les tireurs désireux de s'entraîner dans des conditions optimales.

En conséquence, le 2^o alinéa de l'article 4 du projet, ainsi que l'article 5 sont supprimés. L'article 6 est modifié pour laisser à la charge des clubs l'entretien des matériels et le coût des consommables.

Le Comité Directeur approuve le projet modifié en ce sens et charge Mme Micheline VETTORETTI de la rédaction du texte définitif de cette convention avant signature par les parties concernées.

V - Questions diverses

V-1 - L'Assemblée Générale de la Ligue Régionale se tiendra le Dimanche 8 Novembre prochain dans les salons de L'Hôtel NOVOTEL-ATRIA Belfort Centre à partir de 9 H. Les convocations seront adressées aux différents clubs par M. Pierre VIVIER, Secrétaire Général de la Ligue, avant le 8 Octobre.

Sur proposition de M. Gérard QUIRIN, Président du CD Tir 90, retenue par le Comité Directeur, les invitations envoyées aux personnalités susceptibles d'assister aux débats seront libellées conjointement au nom du Président de la Ligue, M. Jean VIEILLE-PETIT et du Président du CD 90 et expédiées par le Secrétaire Général de la Ligue Régionale.

Le repas qui clôturera l'Assemblée Générale sera servi au restaurant de l'hôtel. M. Roland KELLER donne lecture des propositions de menus communiquées par cet établissement. Le Comité Directeur fixe son choix sur un menu à 3 plats qui sera servi au prix de 34 €. Les modalités de réservation des repas seront précisées, comme à l'accoutumée, dans le courrier de convocation.

V-1 - Le Médecin de Ligue, M. Hervé JACQUIN, n'a toujours pas formalisé sa démission par écrit. La candidature de M. PY Olivier, licencié à la S.T Luxeuil, n'est plus d'actualité. Mme Mathilde FLAMAND, licenciée à S.T Besançon, reste, à priori, la seule candidate déclarée. Toutefois, le Comité Directeur décide de conserver sa composition actuelle jusqu'à la prochaine Assemblée Générale électorale en Novembre 2016.

V-2 – Le Président confirme la création d'un nouveau club en Franche-Comté. Il s'agit du C.T Pouligney-Lusans. Son affiliation à la F.F.Tir a été entérinée le 2 Septembre dernier (23 25 302) et il est présidé par M. Alain JEANNINGROS. Ce club a été créé par des licenciés qui ont quitté l'US Baume-les-Dames Tir en raison de problèmes internes persistants et de l'impossibilité de parvenir à un consensus. La commune de Pouligney-Lusans a mis un terrain à disposition de ce nouveau club. D'importants travaux de défrichage, terrassement et aménagements divers sont au programme et, à terme, ce club pourrait accueillir des compétitions Silhouettes Métalliques, sous réserve de la bonne exécution de ces travaux et de l'homologation des installations.

Dès lors que ce stand sera réellement opérationnel, le problème des Championnats Régionaux Silhouettes Métalliques Gros Calibre pourrait trouver une solution sans recourir aux déplacements en Alsace ou en Lorraine.

V-3 – Le Président fait état de deux demandes d'homologation de stands émanant de la S.T du Pays de Salins et de la S.T Cible du Val de Saône. Ces demandes vont être prochainement instruites par Mrs Fernand PACHECO, Responsable C.G.S et Jean-Claude DIRAND, Responsable C.R.A.

V-4 - Les Mérites Fédéraux 2014 ont été récemment remis à M. Guy NICOLINI et Mme Isabelle PETREMAN, de la S.T Audincourt. Cette remise a été effectuée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale, à l'occasion de la récente inauguration du stand rénové de leur club.

Les Mérites Fédéraux au titre de 2015 vont être proposés pour:

Argent : Jacques LAUNAY (ASM Belfort)

Bronze : M. Jean-Claude DIRAND (S.T Montbéliard) – Anthony DUPONT (STPM Giromagny)

André JACQUIN (CT Maizières) – Jean-François TRUCHOT (ST Bavans)

V-5 – M. Roland KELLER, Trésorier Général de la Ligue, présente oralement au Comité Directeur un descriptif rapide du bilan de la saison écoulée qui sera présenté de façon exhaustive lors de l'Assemblée Générale du 8 Novembre prochain. Il fait un tour d'horizon des clubs qui ne sont pas encore à jour de leurs cotisations Club et Président et rappelle que ces derniers, sauf régularisation prochaine, ne pourront pas valablement participer aux débats de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance à 11 H 45.

Fait à Passenans, le 26 Septembre 2015

Le Président,

Jean VIEILLE-PETIT

Le Secrétaire Général

Pierre VIVIER